



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

congé de maternité

Question écrite n° 3278

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la durée du congé maternité. En effet, de nombreuses femmes qui viennent d'avoir un enfant choisissent l'allaitement. Dans les pays d'Europe du Nord, le congé maternité est étendu si la jeune mère décide d'allaiter. Aussi, il lui serait agréable, d'une part, de connaître la position du Gouvernement quant à l'extension de la durée du congé maternité et, d'autre part, dans quel délai cette extension pourrait être mise en place d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3278

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5281

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)